

L'Association sportive (AS) peut s'apparenter « au club sportif » du lycée. En effet, en plus des cours d'EPS, l'AS propose aux lycéens qui le désirent d'approfondir leur pratique dans différentes activités sportives. Elle permet à tous les élèves inscrits de:

- Suivre **des entraînements** pour s'améliorer dans les activités animées par les enseignants d'EPS et prendre du plaisir en pratiquant avec d'autres élèves et enseignants de l'établissement.
- Participer aux **compétitions UNSS** : promos /Districts /Départementales / Académiques et nationales
 - Se former à l'**arbitrage** et obtenir un diplôme d'arbitre.
 - Enrichir votre **CV** pour **parcoursup**



POUR S'INSCRIRE ?

- **Essayer 1 ou 2 séances avant de prendre sa licence**
- Remplir l'autorisation parentale à retirer auprès des professeurs d'EPS ou en téléchargement sur l'ENT du lycée
- Cotisation : 30 euros (dont 15€ issus de la carte jeune région + 15€ à la charge du licencié payable en espèces ou chèque à l'ordre de l' « AS du lycée Prévert »)
- Il est possible de s'inscrire **toute l'année** à l'AS et un élève licencié **peut pratiquer « toutes » les activités** qu'il désire en ne réglant qu'une seule cotisation

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|--|---|---|--|---|
| 12h-12h50 Athlétisme Mme Garnier Plateau sportif | | 12h45-14h30 Natation Mme Garnier Piscine Alès | 12h-12h50 Basket M Meyer Gymnase | 12h-13h15 Tennis de table Mr Martinez Gymnase |
| | | 12h-15h Escalade Mme Changeat Gymnase | 12h-12h50 Danse Mme Garnier CDI | |
| | | 12h-15h Badminton Mme Chopinet Gymnase | | |
| | 17h30-19h30 Tennis de table /badminton /basket /volley M. Meyer Gymnase | | 17h30-19h30 Ultimate (gymnase) Glisses urbaines (extérieur) M. Changeat | |

Premières séances à partir du 16 septembre 2024